

FICHE DE POSTE
Référent professions de santé et
Gestionnaire des transports sanitaire et de l'Aide médicale urgente

Agence de Santé de l'Océan Indien (ARS-OI)
Délégation de l'Île de Mayotte
Pôle Offre de soins

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille Professionnelle : Santé

Emploi-type : Chargé(e) de tarification des établissements médicaux, sociaux et médico-sociaux

Fonction : Référent professions de santé et Gestionnaire des transports sanitaire et de l'AMU

Localisation : Mamoudzou, Mayotte.

Cotation RIFSEEP du poste : groupe 2

Date de prise de fonctions : 1^{er} janvier 2019

Position dans la structure : Sous l'autorité du responsable du Pôle Offre de Soins, la/le gestionnaire est rattaché(e), au responsable d'unité aide médicale urgente

Présentation de la direction :

L'Agence de Santé Océan Indien est composée de 2 délégations d'île dotées de compétences larges (offre de soins et promotion de la santé/milieus de vie), de deux directions transversales (Stratégie et Performance, Veille et Sécurité Sanitaire) et d'une Direction Générale à laquelle sont rattachées les fonctions support (Ressources humaines et affaires générales, Services financiers et agence comptable, Système d'information, Communication).

Outre les missions classiques des ARS qu'elle remplit pour les deux DOM, La Réunion et Mayotte (qui représentent ensemble plus d'1 million d'habitants), l'ARS assure des actions opérationnelles de lutte anti-vectorielle dans chacune des îles (plus de 200 agents dédiés à cette mission).

La Délégation de l'île de Mayotte (DIM) regroupe environ 120 d'agents et met en œuvre la politique de l'Agence en matière de santé publique de façon à répondre aux besoins spécifiques du contexte mahorais.

A l'horizon du 1^{er} janvier 2020, la DIM deviendra une ARS de plein exercice, distincte de l'agence de La Réunion, réunissant l'ensemble des personnels affectés à Mayotte.

Mayotte est un département français récent de 256 500 habitants, dont 60% de la population ont moins de 20 ans. Les défis sanitaires de ce territoire et la nécessaire poursuite du développement des moyens et politiques de santé constituent un enjeu très fort.

Le développement de l'offre de soins est soutenu par le plan d'avenir pour Mayotte qui en fixe les objectifs. Ainsi, une évolution majeure des activités de soins portées par le secteur sanitaire, va accompagner ce développement de l'offre de soins au bénéfice de la population du département de Mayotte.

Présentation du Pôle : Le Pôle offre de soins est structuré autour des trois secteurs de l'offre hospitalière, médico-sociale et des soins de premiers recours.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

CONTEXTE :

- Agence de santé interrégionale, appelée à évoluer au 1er janvier 2020 vers une ARS Mayotte de plein exercice
- Larges compétences déléguées à la délégation d'île
- Développement des missions avec réorganisation du Pôle Offre de Soins
- Développement de l'offre de soins, notamment dans le secteur sanitaire et articulation à consolider entre l'ambulatoire et le médicosocial
- Nouvelle définition du PRS 2 au sein de l'ARS-OI avec un volet par Ile

MISSIONS :

Relations avec les professionnels de santé :

- Assurer la gestion et l'enregistrement des professionnels de santé sur le logiciel métier des professions de santé, délivrer les cartes professionnelles de santé, faire le lien avec la caisse de sécurité sociale de Mayotte, suivre les évolutions de statuts de ces professionnels ;
- Appui aux relations administratives ordinaires ;
- Contribuer au suivi de l'offre de soins ambulatoire sur le département ;
- Appui à la gestion des fichiers national d'identification des établissements sanitaires et sociaux ;

Gestion des transports sanitaires :

- Assurer l'information et la gestion des entreprises de transports sanitaires ;
- Instruit les demandes d'agrément et d'autorisations
- participe aux contrôles des sociétés, agréments des véhicules et suivi des personnels, des sociétés de transports sanitaires
- Participe aux contrôles

Dispositifs de permanence des soins et d'aide médicale urgente

- Appui à la mise en place de la permanence des soins ambulatoire et assurer les liens avec les partenaires concernés.
- Aide à la préparation des réunions et des travaux du comité départemental de l'aide médicale urgente, des professions de santé et de son sous-comité des transports sanitaires.
- Appui à la réalisation des travaux cadres et réglementaires de l'aide médicale urgente :
 - permanence des soins ambulatoire : Dès mise en place de la permanence des soins ambulatoire, assurer la complétude et le suivi des tableaux de garde ; la transmission vers la caisse de sécurité sociale (ou gestion sur logiciel métier, selon évolution future).
 - Permanence des soins dentaire : Dès mise en place, assurer le suivi des tableaux de garde et la gestion en lien avec l'assurance maladie
 - Gardes des pharmaciens : assurer le suivi des tableaux de garde en lien avec les différents partenaires

Tâches annexes :

- Réaliser la mission de secrétariat de l'Ordre départemental des chirurgiens-dentistes en lien avec le Conseil national (fin de mission 31/03/2019) ;
- Contribue à l'organisation des concours métropolitains délocalisés à Mayotte pour ce qui concerne des spécialités paramédicales ;
- Participer à la continuité de service, au sein du pôle.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Profil :

cadre administratif de niveau B, type secrétaire administratif, équivalent niveau 4 pour les personnels sous convention collective de l'assurance maladie.

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

- Connaissance du secteur sanitaire médico-social et des politiques de santé
- Cadre légal et réglementaire de la santé publique
- Techniques administratives et bureautique
- Organisation des professions de santé

Savoir-faire :

- Maîtrise de l'outil informatique
- maîtrise des techniques administratives
- Savoir identifier les priorités
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie et prise d'initiative

Savoir-être :

- Qualités relationnelles, notamment dans le lien avec les professionnels de santé et les partenaires
- Discrétions professionnelle et respect de la confidentialité des données
- Rigueur et sens de l'organisation
- Rapidité et réactivité
- Polyvalence

Nota : comme tous les autres postes de l'ARS-OI, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés.

CONTACT

Personne à contacter pour tout renseignement sur le poste

M Patrick BOUTIE - Responsable du Pôle Offre de soins - Tél : 02 69 61 83 38 – 06 39 69 53 18
patrick.boutie@ars.sante.fr

Candidature à transmettre, accompagnée d'une lettre de motivation, à la Direction des Ressources et des Affaires Générales :

Agence de Santé Océan Indien
2, bis, avenue Georges Brassens
CS 61002

97743 ST DENIS CEDEX 9

Tel : 0262939516

Mail : ars-oi-ressources-humaines@ars.sante.fr

Date limite de réception des candidatures : 30/11/2018